



Immo Heymans
Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg
1082 Bruxelles
Tél. : 02/377.16.42
N° I.P.I. : 105185

Bruxelles, le 17 décembre 2019

Sergijsels (N. Entr. : 0850196486)
Rue Emile Sergijselsstraat 25-29
1081 Koekelberg
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Décembre 2019

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	27	sur 93	29.03 %	375.00
Copropriétaires représentés	11	sur 93	11.83 %	205.00
Copropriétaires absents	55	sur 93	59.14 %	454.00
Totaux	93	sur 93	100.00 %	1034.000
AG valide en participants		38	40.86 %	
AG valide en quotités		580.00	56.09 %	

Le 16 Décembre 2019 à 18h15, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par Madame [REDACTED]

Le secrétaire est le syndic (Jill Heymans).

2. Présentation de la société BuldOne.

3. Présentation de la société EDF Lumimus.

Les deux sociétés se présentent et répondent aux questions des copropriétaires.

4. Rénovation de la chaufferie et placement d'une cogénération via un financement par tiers investisseur. (sous réserve d'acceptation du point 5)

Il est proposé de rénover la chaufferie et de placer une cogénération via un financement par tiers investisseur.

4. Rénovation de la chaufferie et placement d'une cogénération via un financement par tiers investisseur. (sous réserve d'acceptation du point 5)	Oui	340.00	73.75 %	Majorité des 2/3
	Non	121.00	26.25 %	
	Voix exprimées	461.00	-	
	Abstention / Absents	573.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

5. Désamiantage de la chaufferie.

Afin d'effectuer les travaux, il est nécessaire de désamianter la chaufferie et éventuellement une partie des conduits se trouvant dans les caves pour un budget estimé entre 10.000,00€ et 15.000,00€.

Financement : un appel de fonds extraordinaire sera envoyé.

5. Désamiantage de la chaufferie.	Oui	355.00	74.58 %	Majorité absolue
	Non	121.00	25.42 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	476.00	-	
	Abstention / Absents	558.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

6. Choix de la société.

6. a. société BuildOne.

6. a. société BuildOne.	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	464.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	464.00	-	
	Abstention / Absents	570.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

6. b. société EDF Luminus.

6. b. société EDF Luminus.	Oui	354.00	72.24 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	136.00	27.76 %	
	Voix exprimées	490.00	-	
	Abstention / Absents	544.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

7. Financement.

Le financement se faisant par tiers investisseur, il n'est pas nécessaire de prendre en charge les frais des travaux.

Le loyer annuel est de 28.232,00€/an HTVA pendant 10 ans.

Les provisions de charges seront réajustées en tenant compte du loyer ci-dessus.

7. Financement.	Oui	354.00	72.24 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	136.00	27.76 %	
	Voix exprimées	490.00	-	
	Abstention / Absents	544.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

8. Signature du procès-verbal.

La séance est levée à 20h30.

[REDACTED SIGNATURE]

Immo Heymans
Jill Heymans
Secrétaire

[Handwritten Signature]

Feuille de présence

**Assemblée générale Extraordinaire du 16/12/2019 à 18h15
Rue Emile Sergijsels 25-29 1081 Bruxelles**

**Sergijsels (N. Entr. : 0850196486) Rue Emile Sergijselsstraat
25-29 1081 Koekelberg 01/01/2019 - 31/12/2019**

Immo Heymans

Chaussée de Gand 1156 Gentseseenweg 1082 Bruxelles Tél. : 02/377.16.42 / Fax :